

P. V. AYOTTE, Editeur-Propriétaire

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

REDIGES EN COLLABORATION

LE TRIFLUVIEN
Journal Bi-Hebdomadaire
ABONNEMENTS:
Un An \$2.00
Six Mois \$1.00
EDITION HEBDOMADAIRE
Un An \$1.00
Six Mois \$0.50
Toute personne qui voudra discontinuer son abon...

P. A. GOUIN & Cie
MARCHANDS DE
Fer & Quincailleries
EN GROS ET EN DÉTAIL
A L'ENSEIGNE DE LA SCIE RONDE
Coin des Rues Platon & Craig
TROIS-RIVIERES
SPECIALITE:
Bois et Garnitures pour Voiture, Fer et Acier en barre, Peinture, Huile, Vernis, Ciment, Plâtre, Etoupe, Col-lar, Vernis à bardeau, Courroie, Câble, Etc. Assortiment complet pour garnitures de maison
Le tout à des Prix réduits.

Vous qui toussiez, vous qui souffrez de la Bronchite, de l'Enrouement, de l'Extinction de la Voix, etc, LISEZ
CE QUE DISENT LES MEDECINS
Et vous saurez quel remède vous devez employer pour votre guérison.
Je certifie par le présent témoignage que j'ai prescrit l'ELIXIR RESINEUX PECTORAL pour des maladies de la gorge et des poumons et que j'en suis parfaitement satisfait...
V. J. E. BROUILLÉ, M. D. C. M. Kamouraska, Ka., 10 juin 1885.
Je puis recommander l'ELIXIR RESINEUX PECTORAL que je connais la composition comme un excellent remède à employer contre le Catarrhe pulmonaire, la Bronchite ou le Rhume non accompagnés de fièvre.
L. J. V. CLARBOUX, M. D. Montréal, 27 mars 1889.
Après avoir pris connaissance de la composition de l'ELIXIR RESINEUX PECTORAL, je crois de mon devoir de le recommander comme un excellent remède contre les affections des poumons en général.
N. PAFARD, M. D. Prof. de chimie à l'Université Laval. Montréal, 27 mars 1889.
EN VENTE PARTOUT
Prix 25 cts et 50 cts la bouteille.

JEAN-BAPTISTE OU LA FOI Victorieuse de l'orgueil
V. — NOUVELLE FAUTE (Suite)
Il raconta son passé, avec cette simplicité charmante dont la vertu unie à la piété a seule le secret. Redevable de son éducation à la générosité des derniers descendants des comtes de Saint-André, comblé de leurs bienfaits, il n'avait pas voulu séparer son sort de leur, et à l'époque de la révolution, il avait émigré avec eux. Il fut ordonné prêtre dans l'émigration, d'où il ne revint qu'en 1814. Il ne restait plus qu'un seul membre de cette noble famille, lequel, de retour en France, fut contraint par sa pauvreté de vendre le château de ses pères. Il se renferma avec l'abbé Durier dans une modeste retraite où il fut obscurément ses jours, connu de Dieu seul et des pauvres avec lesquels il partageait son revenu. Après cette nouvelle perte si douloureuse pour son cœur, l'abbé Durier conçut le dessein de venir habiter le hameau où s'étaient écoulés les jours heureux de sa jeunesse et de se consacrer à l'éducation de la jeunesse. Le vénérable curé de Ville-Dieu qui appréciait sa vertu, d'évangéliser Haut-Castel, dont l'indifférence religieuse et les mœurs relâchées attristaient le cœur du pasteur. Depuis deux ans qu'il s'était voué à cette œuvre difficile, si l'on ne pouvait dire qu'il avait fait une moisson abondante, on ne pouvait dire non plus que son zèle s'était dépeuplé en pure perte. Plus d'un vieillard s'était réconcilié avec Dieu, plus d'un père de famille avait déserté le cabaret pour l'église, et à la satisfaction du bon abbé qui considérait les enfants comme les futurs réformateurs de Haut-Castel, ceux-ci suivaient chaque année en plus grand nombre les instructions du catéchisme, et fréquentaient plus assidûment l'école fondée à Ville-Dieu par Valentin. Ce que je viens de rapporter en quelques mots, avait fourni à l'abbé Durier un assez long récit.
— Monsieur l'abbé, lui dit Valentin, comme il se retirait, le château de Rosental renferme encore pour vous des amis, qui ne seront désormais complètement heureux, que si vous consentez à les voir souvent, et à les choisir pour confidentes de vos bonnes œuvres.
Le lendemain, de bonne heure, Louise dut partir avec l'abbé Durier, son conseil en toutes choses, pour la commune qu'elle avait habitée jadis, et où l'appelait une affaire difficile qu'Antony avait léguée à sa malheureuse veuve. Louise ne manqua pas de recommander à son père la plus grande vigilance à l'endroit de Jean-Baptiste, et à celui-ci la plus entière soumission aux volontés de son aïeul. Toutes deux s'engagèrent formellement envers elle, bien disposés à tenir leur promesse, l'un malgré sa faiblesse pour ses petits-fils, l'autre malgré le peu d'habitude qu'il avait de la soumission envers son grand-père. S'il est vrai de dire que depuis la révélation que lui avait faite l'abbé Durier, Jean-Baptiste employait beaucoup mieux son temps, il est également vrai qu'il se montrait aussi indocile et insoumis que par le passé, et continuait à ne suivre en toutes choses que sa propre volonté. Néanmoins, la journée qui suivit le départ de Louise se passa d'une manière satisfaisante. Jean-Baptiste avait encore présentes à l'esprit les recommandations de sa mère; son grand-père n'en qu'à se louer de sa conduite. Le lendemain, le souvenir des sages avis qu'il avait reçus s'était déjà bien affaibli dans son esprit, et quand vint l'heure de la récréation, il prit sa course vers les bois de Rosental sans songer à prévenir son grand-père, moins encore à lui demander la permission. Il était déjà bien loin, quand il se rappela cette infraction aux promesses qu'il avait faites à sa mère: il fut tenté de retourner à la maison, mais le charme qu'exerçaient sur lui ces bois qu'il aimait tant à parcourir d'une course aventureuse, paralyssa ce bon mouvement.
(A continuer.)

Adresses d'Affaires
HARNOIS & METHOT
AVOCATS
42, RUE DU PLATON
TROIS-RIVIERES

N. L. Denoncourt
AVOCAT
No. 47, RUE ROYALE
TROIS-RIVIERES

Arthur Olivier
AVOCAT
No. 4, RUE ALEXANDRE
TROIS-RIVIERES

L. P. Guillet
AVOCAT
No. 5, RUE ALEXANDRE
Trois-Rivieres

GIROUARD, DE LORIMIER & GODIN
AVOCATS
No. 30, RUE ST JACQUES,
Trois-Rivieres

A. LANTHIER
Chirurgien-Dentiste
Rue des Forges
(A côté du Marché)
En haut du Magasin de Thé
TROIS-RIVIERES
Extraction des dents sans douleur au moyen de l'ÉLECTRICITÉ, et de la célèbre Préparation Brésilienne: DORSENA.
Plombage (or, argent, ciment).
Confection de dentiers artificiels d'une perfection garantie.
15-4-91-jno.

Dr L. P. NORMAND
21 & 23 Rue Alexandre
HEURES DE CONSULTATION:
8 à 9 hrs A. M.
1 à 3 hrs P. M.
7 à 8 hrs P. M.
Boîte B. P. 302

JOS. A. FRIGON
AGENT D'ASSURANCES
Cote du Boulevard Turcotte
FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE
GARANTIE
Compagnies Anglaises, Américaines et Canadiennes
Assurances effectuées aux plus bas taux et pour des périodes, depuis trois jours jusqu'à trois ans.
Bureau, No 114.
Résidence No 49.
R. de P. 425.
3-2-92-1a

LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU!
L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL Enfin Trouvé!
ENCORE UNE LÉCURE!
LE REMÈDE DU PÈRE MATHIEU
guérit radicalement et promptement l'Intempérance et débarras tout des Impuretés alcooliques. Le remède agit d'une façon si douce et si sûre que les hommes enivrés, les femmes qui ont abusé de l'alcool, les personnes atteintes de la dépression mentale et d'hygiène. C'est aussi un remède certain pour toute Fièvre, Dyspepsie, Torpeur du Cerveau, etc.
Faites par les Pharmaciens, \$1.00 la botte.
S. LACHANCE, seul propriétaire.

Scientific American Agency for PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 37 Broadway, New York.
Largest circulation of any scientific paper in the world. Scientific illustrations. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address MUNN & CO., Publishers, 37 Broadway, New York.

Huile Dorée
Cet préparation nouvelle, qui se recommande déjà par le grand nombre de personnes qui s'en sont servies,
Empêche la chute des cheveux et aussi Guérit les pellicules sur le cuir chevelu.
Toute personne qui commence à perdre ses cheveux en arrière la chute, il ne s'agit pour cela que de suivre la direction qui est sur la bouteille.
Mme Vve E. Hamel,
LOWELL, E. U.
Dépôt à Trois-Rivieres chez R. W. WILLIAMS, Pharmacien, coin des Rues Notre-Dame et du Platon.
Dépôt à Québec chez Mlle CATHÉLIER, coin des Rues Desfossez et de la Chapelle, Saint-Roch.

GRAND
Guérissez vous-même
Demandez votre pharmacien pour une bouteille de Grand. Le seul remède non-empoisonné pour toutes les maladies graves des hommes et les débilités les plus graves des femmes. Il agit dans quelques jours sans assistance ou la guérison d'un médecin.
Le Remède Américain Universel.
The Evans Chemical Co.
CINCINNATI, OHIO
E. U. A.
\$1.00

BUREAU de POSTE
DES
TROIS-RIVIERES
8 Octobre 1892.

Table with columns: MAILLES, ARRIVÉE, DÉPART.
PAR LE PACIFIQUE.
Section Ouest.
EXPRESS.
Montréal et Ouest. 12,15 A.M. 3,40 P.M.
Yamachiche, Rivière du Loup, Maskinongé, Bouchard et Soré, Rivière des Roches et Ouest.
Ottawa.
Section Est.
EXPRESS.
Québec et Est. 6,15 P.M. 11,40 A.M.
Champlain.
Bathurst et Ste-Anne la Pérade.
PAR LE GRAND TRONC.
Kiate-Union (Est). 9,30 A.M. 11,55 A.M.
Lundi, Mercredi, Vendredi.
St Grégoire. 9,30 A.M.
Mardi, Jeudi, Samedi.
Arthabaska et Canton de l'Est.
Nioclet et Lallain.
PAR TERRE.
Témoucou. 8,00 A.M. 8,00 A.M.
Gentilly, St-Pierre les Jacques, St-Jean D. C. et la Riv. Sud.
St Maurice et St Narcisse. 10,30 A.M. 1,00 P.M.
St-Rémi.
St-Augustin, Pigeon, St-Amand, Valmont (3 fois par semaine, mardi, jeudi, samedi).
PAR CHEMIN DE FER DE NUIT.
Ottawa. 8,00 A.M. 8,00 P.M.
Montréal.
Québec.

Les boîtes aux coins des rues sont visitées à 9,00 A. M., 3,00 P. M. et 7,15 P. M.
Les lettres enregistrées doivent être mailées 20 minutes avant le départ de chaque maille.
C. K. OGDEN, M. P.
Trois-Rivieres, 8 Octobre 1892

Thomas Bournival
Importateur & Marchand d'Épiceries
— EN —
GROS, ET EN DÉTAIL
NO. 46, RUE DES FORGES
TROIS-RIVIERES

On trouvera constamment au magasin de M. T. BOURNIVAL un assortiment des mieux choisis de
Thé, Café,
Lard, Saïndoux,
Farine, Melasse,
Sucre,
Vins de Messe,
Liqueurs de toutes sortes
Etc. Etc.
Une visite est sollicitée
Trois-Rivieres, 8 Nov. 1892-100

RIZ ! RIZ !
Pas de choléra
En vue de la présence probable du choléra, nous suggérons qu'un des articles de notre rituelle plus sûrs est le riz, bouilli simplement et employé comme légume. Bouilli dans beaucoup d'eau salée jusqu'à ce que le grain se brise sous la pression, puis jeté dans un pressoir, enlevant ainsi l'excès d'eau, assaisonner au goût et manger avec du fromage ou de la sauce.
Employé de cette façon il sera tout à fait égal aux meilleures patates et éminemment sûr.
Le riz est la nourriture naturelle dans les pays où il n'y a jamais de cas sporadiques de choléra, et nous ferons bien de prendre exemple sur cette leçon de la nature.—Extrait du New-York Shipping List.
Mount Royal Milling & Mfg Co.
Montreal.
25-5-92-511

REMILLARD & FRÈRE
PROPRIÉTAIRES
29, Rue St-Georges, 29
TROIS-RIVIERES.
MANUFACTURIERS
D'Engins, Machineries
Pour Moulins de tous genres
Arbres de Couche, Poulies, Etc
Poëles, Charriots, Chaudières
Aussi
Roues Turbine
Vulcan & Leffels
SPECIALITES:
MOULINS à CARDE
ETC., ETC.
Une Visite est Sollicitée.
REMILLARD & FRÈRE.

Chemin de Fer des Basses Laurentides
HOAIRE
Le 27 Juin 1892, les Trains circuleront comme suit:
Lundi, Mercredi & Vendredi
Quitte Trois-Rivieres, C. P. R. 11,10 A. M.
Arrive St-Tite Jonct. L. L. By. 12,55 P. M.
Quitte St-Tite Jonct. 1,00 "
Arrive à Rivière à Pierre à 3,00 "
" Québec (dimanche excepté) 8,20 "
Mardi, Jeudi & Samedi
Quitte St-Tite Jonct. 2,45 P. M.
Arrive Rivière à Pierre à 6,00 "
" Québec (dimanche excepté) 6,00 A. M.
Tous les trains s'arrêtent à St-Tite (village), Ste-Thécle, Lac au Saule, Notre-Dame des Anges et L'Étoile (Rivière Battue).
Chemin de fer de Québec et Lac St-Jean
Les trains quittent Québec les Mardis, Jendis et Samedis à 8,30 a. m. et font connection à la Jonction de la Rivière à Pierre avec les trains pour la Jonction St-Tite et Trois-Rivieres, arrivant à 4,30 P. M. à Trois-Rivieres.
Bon chemin, roulant de première classe, rail d'acier, paysage enchanteur, pêche excellente.
Étâté chaque fois pour tous les points au bureau du fret du C. P. R. Trois-Rivieres.
E. BERGBOENS, C. A. SCOTT,
Surintendant, Gérant Général,
Sto-Thécle, Gare du ch. Q. & L. St-J.
Québec.
6-7-92

AVIS PUBLIC
G. LASSALLE
Percepteur du Revenu Provincial
Tient son bureau maintenant sur la
RUE ST JOSEPH, AU No 28
12-3-92-1a
BUREAU DU CORONER
POUR LE
DISTRICT DES TROIS-RIVIERES
Toutes personnes ayant affaire au Coroner voudront bien s'adresser au Bureau du Dr E. Gervais, Avenue Lavolette, en face de la rue Royale.
H. THERIEN, M. D.,
Coroner.
28-3-92-6m

G. LASSALLE
Rue St-Joseph No 28
Agent d'Assurances contre le Feu
Garantie par des Compagnies Anglaises seulement de première classe.
Assurances effectuées aux plus bas taux et pour des périodes, depuis TROIS jours jusqu'à TROIS ans.
Téléphone 70. Boîte B. P. 64
12-3-92-1a

Institutrices demandées
M. M. les Commissaires d'écoles de Mont-Carmel demandent des institutrices. Conditions: \$72.00 par année, logement et chauffage gratuits.
14-9-92-1m.

LE TRIFLUVIEN

Samedi, 15 Octobre 1892

ELECTIONS

Les brefs sont émis pour les élections de Matane et des Trois-Rivières. La nomination aura lieu, dans chaque division, le 27 du courant et la votation le 3 de novembre prochain.

M. MERCIER

Devant la Cour d'Assises

(La Minerve)

M. Mercier est condamné, par le juge Chaveau, à subir son procès aux assises criminelles qui viennent de s'ouvrir à Québec. Il tombe sous le coup de trois accusations de malversation in officio, qui sont résumées comme suit par son honneur :

1o D'avoir déposé, à la Banque du Peuple, à Québec, le 25 novembre 1889, une somme de \$28,516, la propriété de la province, destinée à régler les réclamations du chemin de fer de la Baie des Chaleurs et d'avoir payé avec cet argent, par ses propres chèques, des dettes personnelles pour un montant d'environ \$5,255.49.

2o D'avoir accepté et reçu illégalement la somme de \$3,013.55 de M. Ernest Pacaud, quand lui, M. Mercier, devait savoir que cette somme serait partie d'un subside qu'il avait l'intention de faire voter par la législature sous prétexte d'aider à la construction du chemin de fer Hereford.

3o D'avoir acquitté, le 23 février 1891, un mandat pour la somme de \$14,002.50 payable à la compagnie du chemin de fer Montréal et Ottawa, pour un subside voté par la législature ; d'avoir retiré lui-même le chèque officiel pour la même somme, émis en vertu de ce mandat, et d'avoir obtenu, deux jours après, l'escompte d'un billet de M. Pacaud, pour le même montant, provenant du même chèque officiel, remis par M. Mercier à M. Pacaud.

Ces accusations sont disséquées au long dans le prononcé du jugement qu'on lira plus loin.

Qu'un chef d'Etat s'approprie les derniers publics et qu'il confonde les susdits derniers avec les siens, voilà une offense qui, prouvée, est d'une criminalité révoltante. Rien ne saurait la justifier ou l'atténuer.

Cette offense a déjà été punie par l'électorat d'une façon terrible. Ja mais punition ne fut plus éclatante. Leçon pour tous ceux qui seraient tentés de fourrer leurs doigts crochus dans le coffre public.

Nous n'avons pas l'intention d'interrompre dans l'action de la justice. Quelle que soit son interprétation de la loi, elle ne pourra pas changer le verdict rendu par toute une population indignée.

Mais nous ne permettrons pas à l'Électeur de choisir cette heure solennelle pour préparer l'apothéose d'un homme pour lequel il devrait plutôt mendier de la pitié que de la gloire. Il est des hommes au cynisme.

Aussi, devons nous crier halte-là ! quand, pour en appeler aux sympathies d'un jury, nécessairement impressionnable, l'on vient nous représenter M. Mercier comme un grand canadien qui a fait honneur à sa race, à sa province, un homme qui, plus que tout autre, a aimé le peuple et fait du bien à ses compatriotes, qui a jeté plus d'éclat que personne sur le nom canadien-français en Europe. Toute une colonne sur ce ton délirant.

L'organe libéral de Québec a bien des fois vidé sa cassette sous le nez de son ancien chef, mais jamais moment ne fut plus mal choisi pour la rouvrir. D'autant plus que la cassette a déjà été fatale à M. Mercier, si elle a rapporté de l'or aux thuriféraires. Pareil jeu indique que l'on se moque du monde.

M. Mercier est défendu par des avocats habiles, MM. Fitzpatrick, Lemieux et Greenshields, ne sont pas à leurs débuts. Plus d'un jury a connu leurs charmes. Que de pleurs ils ont fait verser au prétoire ! Bien sûr que leur client peut s'en remettre à leur éloquence du son de la blancheur. Il est donc tout aussi inconvenant que maladroite pour l'Électeur de vouloir se substituer en quelque sorte au rôle de ces savants criminalistes.

En attendant, si désireux que nous soyons de ne pas rompre le silence que nous avons observé depuis des mois, à cause de l'état de santé de M. Mercier que l'Électeur nous dit être excellent, à l'heure présente, nous ne laisserons pas, sans protester, l'insolent défilé de ce journal à l'opinion publique honnête et à la vérité historique.

Non, M. Mercier ne fut pas un grand Canadien. Il aurait pu l'être. Il ne le fut pas. M. Laurier s'est absolument trompé le jour, où cédant peut-être à un besoin de flatterie, il a dit que M. Mercier était le plus grand Canadien qui ait paru depuis Papineau. Nous n'avons jamais vu les talents de M. Mercier ; ils étaient de premier ordre sur certains points ; mais il en fait le plus déplorable abus. Loin d'avoir jeté de l'éclat sur le nom français, ici ou en Europe, il n'a pas dépendu de lui qu'il ne fût couvert de boue. Après avoir surpris l'admiration publique en France, il est devenu un sujet de réprobation quand l'on a su que ce soi-disant homme d'Etat n'était qu'un sultanhane, que ce soi-disant patriote vivait triomphalement des sueurs du peuple, qu'il prostituait les plus nobles sentiments pour satisfaire ses appétits de jouisseur, qu'il était un

luxueux et disproportionné avec ses revenus légitimes, qu'il abandonnait la propriété nationale à une nuée de cormorans, qu'il lançait l'administration de la chose publique dans un voyage extravagant, sans issue, qu'il avait augmenté la dépense ordinaire de plus d'un million de piastres par an et la dette publique de plus de dix millions, et, que, sans l'immense coup de balai du 8 mars 1892, la province aurait été jetée sur le bord de la ruine et du déshonneur. Il a fallu hélas ! ce coup de balai pour nous rendre notre crédit et effacer la tache qu'il avait mise sur notre blason.

L'on parle beaucoup des nouvelles taxes à la fonte, s'il a fallu le proposer ? A l'homme irréfutable, aventureux, qui, par ses immenses gaspillages, sous prétexte de les faire payer par la postérité, les a rendues nécessaires. Ce n'est pas tout de poser en défenseur des classes laborieuses et de jurer qu'on les adore. Le véritable ami de ceux qui peinent, qui travaillent, est celui qui rend leur existence aussi facile, aussi heureuse que possible.

L'Électeur ose aussi rappeler ce que M. Mercier a fait pour le clergé, pour l'Union de l'Église et de l'Etat, en tant qu'il le rend compatible avec notre forme de gouvernement, etc. Nous savons qu'il veut surtout parler du règlement de l'affaire des Jésuites. L'on oublie de reconnaître que ce règlement, absolument juste, était aux trois quarts effectué par le cabinet Ross-Tailon, quand M. Mercier arriva au pouvoir, que des négociations sérieuses avaient été poursuivies à ce sujet avec Son Excellence le cardinal Taschereau, et que M. Mercier, ayant à s'expliquer devant les protestants de Québec, se défendit de ce règlement en disant qu'il avait été pris par ses prédécesseurs, ce qui était vrai. Quant au clergé même, M. Mercier a fait tout en son pouvoir pour le compromettre, pour nous persuader qu'il était excessif, contrairement à tout ce que nous en savions, à des considérations intéressées, ne reculant même pas devant la fausse application des bénédictions papales. Nous n'insisterons pas sur d'autres détails. Si le clergé s'est uni aux honnêtes gens dans les dernières élections pour nous aider à nous débarrasser du gouvernement le plus corrompu qui ait jamais escamoté la confiance publique, il n'a commis aucune ingratitude envers M. Mercier, il n'a violé aucune instruction ecclésiastique, et il n'aurait pu faire autrement sans manquer à un devoir sacré. L'heure était venue de prendre la verge pour chasser les voleurs du temple.

Il est absurde de comparer le cas de M. Mercier à celui de sir Adolphe Caron. Le maître général des postes n'est pas accusé d'avoir mis la main dans le trésor public pour son avantage personnel, mais d'avoir reçu des souscriptions pour des fins électoraux. La distinction s'impose à tous ceux qui veulent voir clair.

Sans doute qu'il est humiliant pour nous, Canadiens, de voir un ancien Premier Ministre, chargé des suffrages de ses compatriotes, traîné au banc des criminels. Si profond que soit notre mépris pour M. Mercier, personne ne regrette plus que nous la situation qu'il s'est créée. Mais il est des humiliations tout comme il est des châtiements nécessaires.

Quand le drapeau français quitta pour toujours les vieux bastions de Québec, les Bigot, les Pean, les Varin les cadets reçurent au Châtelet de Paris la punition qu'il méritaient, sous forme de banissement, confiscation de biens, restitutions, etc. Bigot en se présentant à Versailles fut accueilli par ce terrible reproche de M. Berryer, ministre des colonies : "C'est vous qui avez perdu la colonie." "Vous y avez fait des dépenses énormes ; vous vous êtes permis le commerce, votre administration a été infidèle, elle était coupable." Ces paroles accablantes peuvent s'appliquer à M. Mercier. Nous ignorons ce que dira le jury, nous savons tout le parti que l'on peut tirer de la présence de M. Laurier aux côtés de l'accusé en pareille circonstance, mais l'histoire qui, elle, ne connaît pas les faiblesses, tiendra le même langage que M. Berryer, quand elle jugera le Bigot de notre temps.

HOCHELAGA

A une convention du parti conservateur tenue hier après midi, à la ville Saint-Jean-Baptiste, et à laquelle assistaient des délégués de tout le comté, notre excellent ami, le Dr Séverin Lachapelle a été choisi comme le candidat du parti conservateur en remplacement de l'honorable Alphonse Desjardins, nommé sénateur.

La convention s'est faite dans le meilleur esprit possible, les aspirants candidats étaient les premiers à donner l'exemple de la fermeté, du désintéressement et du dévouement à la bonne cause.

L'on avouera que le choix de la courtoisie a été singulièrement heureux. Le Dr Lachapelle est connu dans tout le comté non seulement comme médecin remarquable, comme un homme qui a donné à l'étude ses meilleures années, mais aussi comme un des plus méritants parmi les soutiens du parti conservateur.

Sa réputation est tel que beaucoup de libéraux sont les premiers à donner leur adhésion à sa candidature. Il est admis que ce comté est une forteresse conservatrice, une forteresse patriotique que le parti libéral ne saurait y prendre avec succès de conquérir, et, dans ces conditions, il importe que les électeurs soient représentés par un homme absolument digne de leur confiance par sa valeur personnelle, sa parfaite honorabilité et son esprit de conciliation.

Le Dr Lachapelle réunissant toutes ses qualités, nous n'avons guère besoin d'ajouter que la MINERVE sera la première à applaudir à son élection.

L'Hon. M. Beaubien

L'hon. M. Beaubien vient de terminer le parcours des différents paroisses de son comté. Il a pu se rendre compte par lui-même des besoins de chaque localité en particulier, tant sous le rapport de la colonisation que sous le rapport de l'agriculture. L'hon. commissaire a donné sur sa route des conférences sur les sujets agricoles les plus pratiques, les frongeries et les beurrières, le fonctionnement de ces dernières en hiver, le bled et la manière de le cultiver, le silo etc. Il a aussi profité de l'occasion pour parler des changements opérés dans les écoles d'agriculture dont l'un des plus importants est que l'élevé devra à l'avenir être assuré d'avoir une ferme à cultiver au sortir de l'école. Il ne faut plus instruire dans ces écoles d'autres jeunes gens que ceux qui se destinent à la culture du sol. Il a annoncé l'ouverture prochaine (vers le 15 novembre) de l'école de fromagerie et de beurrie, à St-Hyacinthe, et il a obtenu des principaux citoyens de chaque endroit qu'ils travailleraient de concert avec le curé, au recrutement d'un couple d'élevés par paroisse pour l'une ou l'autre de ces écoles. Chaque paroisse a également pris l'engagement d'avoir son cercle agricole. Ces cercles seront visités par des conférenciers et principalement par le Rvd M. Dault, curé de St-Léonard. Ce monsieur est un agriculteur éminent, pratique, dont les conseils prodigent d'excellents résultats dans le comté de Nicolet. Les constructeurs de silos ayant établi le premier dans une paroisse n'auront qu'à le faire examiner par la société d'agriculture du comté et sur rapport favorable le gouvernement paiera la prime de \$20.00. Cette prime sera encore accordée l'année prochaine, aux mêmes conditions. L'hon. ministre a déclaré qu'il accorderait aussi comme prime à la fabrication du beurre en hiver 5 cents dans le mois de novembre, 10 cents dans le mois de décembre, et 15 cents dans le mois de janvier et février, pour chaque 100 livres de lait fournies par le patron à la fabrique. Deux ou trois fabricants ont déjà signalé leur intention de profiter de cette prime, dès cet hiver.

QUESTION AGRICOLE

Monsieur le Rédacteur.

Par le temps qui court le vent, ici, est en toute évidence aux intérêts agricoles. Outre les journaux d'agriculture les feuilles politiques les revues littéraires et scientifiques, voire même religieuses se complaisent à attirer l'attention de leurs lecteurs sur l'importance de l'agriculture, sur les méthodes et les institutions nouvelles propres à l'améliorer.

Notre gouvernement provincial n'est pas le dernier à donner sa note dans le concert. A chaque session des chambres, nos pères courtois élèvent la voix en faveur de la classe agricole ; ils forment des projets de loi, ils proposent des mesures qui tendent plus ou moins à faire progresser la culture de nos terres. L'honorable ministre de l'agriculture, en particulier, mon sieur Beaubien, ingénieur de toutes manières à favoriser et à encourager nos cultivateurs, il a prononcé récemment à la chambre un discours, sur l'industrie laitière, qui devra produire des résultats avantageux.

Tant mieux. Il y a longtemps que l'opinion publique aurait dû entrer dans ce courant d'idées. Notre classe agricole aurait amélioré davantage sa position, et l'on n'aurait point vu tant de familles canadiennes prendre le chemin de l'étranger. Au lieu de dépenser annuellement des sommes considérables pour favoriser l'immigration étrangère, nous ferions peut-être mieux d'appliquer ces mêmes montants à l'amélioration de notre agriculture, par la diffusion des connaissances agricoles et par l'établissement des écoles et des fermes modèles.

Reconnaissons toute fois que, depuis une dizaine d'années, des efforts intelligents et sérieux ont été tentés dans cette voie ; efforts qui n'ont pas été vains, puisque notre industrie laitière dans la province de Québec, s'est mise au niveau, pour le moins dire, de celle d'Ontario. C'est du moins ce qu'affirme magnifiquement J.C. Chapais dans sa conférence sur l'industrie laitière, devant les membres de la chambre locale.

Ces pensées et ces réflexions me sont inspirées par un article sur les intérêts agricoles paru dans le dernier numéro du journal de l'agriculture, et signé de monsieur Giguault, assistant commissaire de l'agriculture. Ce monsieur ayant été chargé par l'honorable Beaubien de visiter dans le courant de l'été les provinces maritimes afin d'étudier les lois agricoles de ces provinces et leur fonctionnement a communiqué au susdit journal les renseignements qu'il a recueillis. C'est un article des plus intéressants. Nous y voyons que les sociétés d'agriculture de la Nouvelle-Écosse, qui ressemblent beaucoup à nos cercles agricoles canadiens, sont très populaires et font un bien sensible. Étant encouragés pécuniairement par le gouvernement local, elles sont en état d'améliorer les animaux et de perfectionner la culture par l'achat de reproducteurs choisis et d'instruments aratoires.

Comme dans nos cercles, on y fait des réunions périodiques où les membres se communiquent mutuellement les résultats de leurs essais nouveaux. On y invite de temps à autre des agronomes instruits ou des conférenciers du gouvernement qui exposent avec autorité les principes de l'art agricole. Ces sociétés trouvent aussi les moyens de se procurer les meilleurs ouvrages sur l'agriculture et de se former ainsi des bibliothèques spéciales à l'usage de leurs membres.

Tout cela en vérité est très bien. Or pourquoi n'imiterions-nous pas

ici ce bel exemple ? Pourquoi ne multiplierions-nous pas nos sociétés d'agriculture et nos cercles agricoles de manière à ne faire qu'une institution qui réunirait les avantages des deux ? L'opinion publique ne paraît pas actuellement favorable à nos sociétés d'agriculture et plusieurs hommes compétents trouvent que le bien qu'elles font est loin d'être en proportion des frais qu'elles coûtent.

D'un autre côté, nos cercles agricoles laissent à désirer quelque peu sous le rapport du nerf de la guerre : ils n'ont point assez de ressources pécuniaires pour se procurer les instruments aratoires et les animaux reproducteurs nécessaires. L'amalgame de ces deux institutions serait peut-être une heureuse solution d'un problème à résoudre.

Un autre progrès à l'honneur des cultivateurs de la Nouvelle-Écosse. Ils ont trouvé le moyen, paraît-il, de faire fonctionner les frongeries et les beurrières durant toute la saison d'hiver. La quantité de lait, dans certains endroits, est si grande que l'on est obligé d'organiser des convois spéciaux de chars pour le transporter aux manufactures. Aussi les cultivateurs de ces lieux sont très prospères et l'on ne voit guère d'émigrés parmi eux.

Quant verrons nous se réaliser ici de pareils progrès ? Nous avons, pour le moins, les mêmes moyens et les mêmes avantages que ces néo-écossais : l'intelligence les troupeaux, les prés... Avec de la bonne volonté et des efforts, on is ferons comme eux venir les écus en grand nombre.

Monsieur Giguault fait aussi de grands éloges de l'agriculture à l'île du Prince Édouard. Il a remarqué surtout des champs considérables cultivés en légumes. Il n'est pas rare, dit-il, de trouver des champs de patates ayant six, huit et même dix arpents en superficie.

Il dit encore que les animaux brouent une herbe toujours verte et abondante.

Encore une fois, donc, il ne faut pas s'étonner si, dans ces provinces maritimes, on voit fleurir et prospérer l'art agricole. L'on prend des moyens en conséquence.

Une autre bonne note en faveur de ces cultivateurs d'ex bas. Monsieur Giguault a remarqué qu'ils donnent une grande attention à la culture des arbres fruitiers en général et, en particulier, à celle des pommiers. La Nouvelle-Écosse a exporté, l'an dernier, en Angleterre, au delà de 300,000 barils de pommes. C'est magnifique ! Combien d'écus tout cela ne rapporte-t-il pas ?

Mais, dirons nous, le sol et le climat de la Province de Québec ne sont pas aussi favorables à la culture des arbres fruitiers que ceux de l'ancienne Acadie. Cela est vrai peut-être ; et encore ? quoiqu'il en soit, reconnaissons que l'arboriculture fruitière est presque nulle ici, dans nos régions. C'est à peine si l'on voit quelques pruniers et cerisiers sauvages dans nos jardins. Un jardin possédant quelques cerisiers de France et quelques bons pommiers est un jardin en vue ; on en parle dans la localité. Eh bien c'est là un fait regrettable.

Encore si nous faisons quelques progrès sous ce rapport ! Mais c'est le contraire qui existe. La plupart des jardins canadiens, dans ce temps-ci, brillent par l'absence totale des arbres fruitiers et des fleurs. Autrefois du moins, il me semble, les jardins de nos grands pères et de nos grands mères étaient plus en honneur ; on y pratiquait de jolies cultures ; on y pratiquait des carrés de formes diverses, tout bordés de fleurs et séparés pas des allées entretenues et propres ; on plantait ça et là des fraisiers, des gaulthiers et des framboisiers, dont les fruits rouges ou blancs charmaient l'œil et les palais des enfants ! enfin, comme complément du tableau, on avait le soin d'y cultiver de beaux arbres qui se chargeaient, l'automne, de fruits avec lesquels on confectionnait des conserves pour la table.

Mais ! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps ! Mais je m'arrête, monsieur le rédacteur. Voilà que je commence à ressentir les inspirations d'une muse avec laquelle je ne suis guère familier, et je crains de la trahir.

Notre art agricole, pour n'être pas encore dans le meilleur des mondes possibles, commence cependant à sortir de la routine. Ainsi que je le disais plus haut, notre industrie laitière a fait évidemment d'immenses progrès ; et voici l'heure arrivée où nous allons entrer résolument dans la pratique du système des cultures alternes, autre méthode de rotation : Grâce à l'initiative des cultivateurs aisés et intelligents, grâce à l'énergie et aux lumières des hommes qui président aux destinées de notre agriculture, nous pourrions espérer de voir cette artère vitale de notre pays s'enrichir de plus en plus et répandre bientôt partout l'aisance et le bien-être.

GREGOIRE

L'empereur et l'impératrice de Russie, accompagnés des membres de la famille impériale, assistaient dernièrement à des manœuvres militaires près de la forteresse Ivangorod, dans la circonscription du général Gouko.

Le dernier jour des manœuvres, au moment où le tsar se préparait à quitter le terrain sur lequel évoluaient les troupes pour rentrer à Ivangorod, deux soldats descendant une pièce d'artillerie furent grièvement blessés par suite du recul d'une culasse.

Assis, l'empereur ordonna de retarder le départ de son train et accompagné de l'impératrice, il se rendit auprès des blessés dont l'un avait le bras emporté et l'autre une côte défoncée.

L'impératrice agenouillée devant l'un des deux aînés des blessés, lui administra un peu de son lait et le couvrit de sa main pour s'assurer qu'il serait transporté à Ivangorod dans de bonnes conditions.

Le gant maculé de sang que l'impératrice portait au moment où elle aidait au pansage d'un blessé a été, par ordre du grand-duc, conservé, remis au commandant de la forteresse Ivangorod, où il sera conservé comme souvenir.

NOTES

Nous sommes heureux d'apprendre que M. L. Z. Jones, directeur politique de l'Économiste, se fâche d'une très grave indisposition, qui l'a forcé à garder la chambre depuis près d'un semaine.

L'éminent évêque d'Angers, Mgr. Freppel, l'éloquent député du Finistère ne tardera pas à avoir au Folgoët son monument. Le chiffre des souscriptions recueillies par le comité qui s'est constitué dans ce but, sous le patronage de Mgr l'évêque de Quimper, s'élève aujourd'hui à près de 7,000 francs.

M. S. W. Brubam, de Chicago, a reçu du professeur Bernard, de l'observatoire de Mont-Hamilton, une lettre lui apprenant la découverte d'un cinquième satellite de Jupiter, de révolution grandeur du troisième planète en 17 heures et 36 minutes. Il gravite à 112,400 milles du centre de Jupiter.

Un chercheur a fait parvenir à l'Académie des Sciences, à Paris, des détails historiques précis recueillis à Palos et à Huelva, et permettant de se faire une idée exacte de la façon dont les compagnons de Colomb ont été recrutés. La composition des équipages de l'illustre Génois était déplorable. C'est faire acte de justice que de mettre en lumière cette circonstance. N'aurait-on-telle pas dans une proportion notable la gloire qui environne le nom de Colomb !

Le Japon vient à peine d'entrer dans la voie parlementaire que déjà il repasse les nations de la vieille Europe rompues ce régime.

Un professeur de l'Université impériale de Tokio vient d'inventer une machine au moyen de laquelle les députés à la Chambre de représentation de l'empire pourront voter sans quitter leur siège.

Cela, après, aussi simple qu'ingénieux, offrira le double avantage d'éviter aux députés de se déplacer et d'empêcher le désordre qui se produit d'ordinaire au moment du scrutin.

Les Eskimoks ont une façon de se soigner assez curieuse lorsqu'ils sont frappés de choléra. Dès la première atteinte du mal ils mettent à cheval et galopent jusqu'à ce que leurs montures ne puissent plus les porter.

Un journaliste de Moscou, M. Guila-ovitch ayant entre-temps parlé de cette singulière méthode curative, a eu l'occasion d'en faire l'essai ces jours derniers et il en a recueilli, paraît-il les meilleurs résultats.

Ayant senti les premiers symptômes d'une attaque de choléra, il a fait à cheval une course effrénée d'environ sept milles, sur l'hippodrome de Moscou. Quand il est descendu de cheval, Guila-ovitch se trouvait beaucoup mieux et les symptômes cholériques avaient disparu.

Cette guérison fait grand bruit dans la société moscovite et les journaux russes en parlent longuement.

On se préoccupe sérieusement en Angleterre des moyens à employer pour la répression de l'ivresse publique chez les femmes. On ne saurait imaginer le nombre considérable d'anglais ayant des habitudes d'intempérance, et ce nombre augmente chaque année dans des proportions formidables. Ainsi, en 1889, on avait arrêté à Londres seulement 3,000 femmes comme manifestement ivres et en 1890 environ 4,900. L'année dernière, le chiffre s'est élevé à 8,900 et il est évident que ce nombre de 8,900 ne représente pas la dixième partie des femmes qui s'adonnent à la boisson ; elles appartiennent surtout à la basse classe de la société et se rencontrent plus particulièrement dans Whitechapel.

Le Weekly Empire

Prime à ses abonnés

Nous recevons des éditeurs du Weekly Empire un exemplaire de la prime que ce journal doit donner avec le numéro du nouvel an prochain.

C'est une reproduction en photographie du tableau offert à Sir John Thompson, durant la dernière session, par les députés conservateurs de la chambre des Communes. Les dimensions de ce tableau sont de 3 pieds et 6 pouces par 2 pieds 4 pouces, et en disant que c'est la meilleure production en photographie que nous ayons jamais vu, nous ne faisons que rendre justice à l'entreprise et à la générosité de notre grand et populaire confrère. Ce tableau magnifique est destiné à être encastré et devra former un ornement dans toutes les maisons conservatrices du pays.

Le Weekly Empire déclare son intention de s'introduire dans toutes les maisons conservatrices du pays et tous les ans nous voyons ce journal gagner du terrain et étendre sa circulation par le moyen de ces primes artistiques qui font mieux connaître le journal. Il vient cette année, de faire l'effort le plus considérable du genre dans l'histoire du journalisme.

L'original du tableau coûte au delà de \$500.00 et on ne peut se procurer les petites copies, à moins le \$4.00.

Comment le Weekly Empire peut-il arriver à donner ce tableau en cadeau gratuit à ses abonnés qui paient \$1.00 par année, seulement, voilà une des surprises telles que seul, un journal bien conduit, peut en produire.

Nous devons donner ici quelques mots de description pour l'avantage des personnes qui désirent prendre des abonnements au Weekly Empire. Le groupe du centre représente les membres du cabinet. Sir John Abbott et Sir John Thompson sont les figures les plus en vue ; tout autour d'eux se trouvent groupés les députés des différentes provinces. Ce tableau est un digne tribut d'hommages offert à la députation conservatrice d'Ottawa.

Chaque portrait porte un numéro et réfère à une clef indicative, au bas du tableau, donnant les noms et comtés de chacun des membres.

Nous ne saurions trop féliciter le Weekly Empire, dans le choix de sa prime du nouvel an prochain.



VOICI LA PHARMACIE HOERNER QUI SE TROUVE AU MAGASIN BLANC No 8, rue des Forges Porte voisine de MM. JOS. GODIN & FILS Etablie à Trois-Rivières en 1872 Toutes les Drogues, Produits Chimiques, Racines Herbes, etc. Enfin, tout ce qui se trouve dans une bonne Pharmacie, est de première qualité.

PAPIER A MOUCHES

PAPIER COLLANT : Grandes feuilles doubles, 50 cents la douzaine, franco par la maille, échantillon 6 cents. PAPIER POISON : 20 cents la douzaine, franco par la maille ; échantillon 3 cents.

Les préparations suivantes sont tout spécialement recommandées. SIROP SINCERE, 25 cts, contre la Toux, le Rhume, la Bronchite, etc. GOUTTES THURBERT, 25 cts, contre le Choléra, les Coliques, etc. CREME ORIENTALE, 25 cts, pour les dames ; deux couleurs : blanche et rosée. PILULES BOWMAN, 25 cts, contre l'Indigestion, la Constipation, etc. ONGUENT JACKSON, (véritable) 50 cts, contre la gale, guérison radicale.

Ces préparations, et beaucoup d'autres que l'on ne peut pas énumérer ici sont fabriquées par

L. A. HOERNER,

Pharmacien de 1ère classe. (Diplômé)

Conditions : ARGENT COMPTANT. Dépôt principal pour LA CELEBRE EAU MINERALE de St Léon 23-32-1a

BEAUDRY & PAGE

MARCHANDS DE Fer & Quincailleries A l'ancien poste de feu N. T. ROBICHON 17 & 19 RUE DES FORGES TROIS-RIVIERES

Prix réduits sur toutes les lignes

Fournitures pour Voituriers, Selliers et Forgerons etc. VITRES, MASTIC, PEINTURES, HUILES, VERNIS, TOILE A COUVERTURES, SOUFFLETS, etc. 200 Quarts d'huile à couvertures, vendus au-dessous du PRIX COUTANT. AUSSI : Fournitures pour maison. EN GROS ET EN DETAIL Escompte libéral pour les marchands de la campagne. 27-8-92

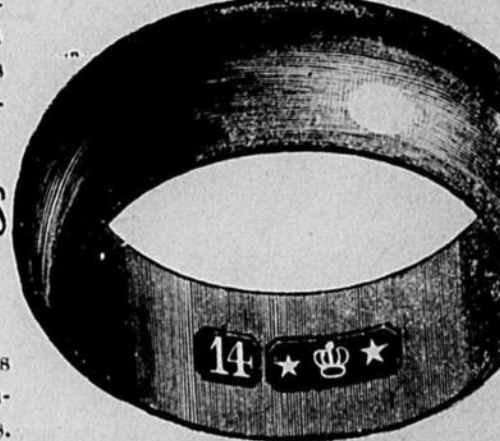
N. MARCHAND & Cie

AGENTS D'ASSURANCES Bureaux : No. 42, RUE DU PLATON TROIS-RIVIERES Compagnies de première classe. Règlement des réclamations prompt et libéral. 24-2-92-1a

BERGERON & FRERE

Horlogers, Bijoutiers & Opticiens 30, RUE DES FORGES, 30 En face du Marché, TROIS-RIVIERES

Il nous fait plaisir d'annoncer à nos amis et au public en général que nous avons maintenant un magasin les Nouveaux JONCS SANS SOUDURES Le fini et la bonté de ces jones les rendent de beaucoup supérieurs aux anciens.



Nous faisons une spécialité de la vente des Lunettes & Lorgnons pour toutes les vues. Lunettes et Lorgnons convexes et concaves, en or et en argent. Les instruments d'optique sont des plus complets.

Vous trouverez aussi un assortiment des plus complets de Montres, Horloges et Bijoux de tout genre ; Jones de mariage faits sur commande dans le plus court délai. Réparage de Montres, d'Horloges et Bijouteries faits aux plus bas prix. Montre Silverine garantie, avec un bon mouvement américain. \$1.90 UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE. BERGERON & FRERE. Horlogers et Bijoutiers. En face du Marché.—Trois-Rivières. 8-6 92-6m

Société d'Agriculture
DU
Comté de St. Maurice

Exhibition d'animaux, de produits d'Agriculture et de manufactures domestiques

ÉTALONS DE 4 ANS ET PLUS

1er Trofé Delisle; 2e Frs. Milot; 3e Félix Loranger; 4e Frs. Grenier; 5e Naz. Lafond.

ÉTALONS DE 3 A 4 ANS

1er Hyac. Milete; 2e Frs. Milot; 3e Ph. Bourassa; 4e M. Bourassa.

ÉTALONS DE 2 ANS

1er Eléon Lamy; 2e Narc. Grenier.

ÉTALONS D'UN AN

1er On. Bourival; 2e Ls. Lamy; 3e Maj. Gendron; 4e Chs. Lamy.

JUMENTS POULINIÈRES AVEC LEURS POUAINS

1er Israël Diamond; 2e Alf. Bellemare; 3e Pr. Lamothe; 4e P. Lamy; 5e P. Lamy; 6e Am. Hossier; 7e P. Villemure; 8e Ph. Bourassa; 9e Arth. Gélinas; 10e S. Bourival.

JUMENTS NON NOURRICIÈRES

1er Elie Héroux; 2e Dme. Ant. Gauthier; 3e Ad. Leblanc; 4e Pr. Corrivault; 5e A. Gélinas.

POULICHES DE 3 ANS

1er Jos. Gélinas; 2e Tr. Robert; 3e Adr. Bellemare; 4e C. Lemay; 5e Paul Villemure.

POULICHES DE 2 ANS

1er Jos. Milot; 2e Her. Milot; 3e Narc. Trahan; 4e Max. Leclaire; 5e On. Bourival.

POULICHES D'UN AN

1er D. Gélinas; 2e John Hamelin.

TAUREAUX CANADIENS D'UN AN

1er Raph. Lemay; 2e R. Menançon.

VACHES A LAIT CANADIENNES

1er Pr. Corrivault; 2e Ph. Garceau; 3e A. DuBeault.

GÉNISSES CANADIENNES D'UN AN

1er Pr. Lemay; 2e Val. Gélinas.

ANIMAUX DE RACES DIVERSES

TAUREAUX DE 3 ANS ET PLUS

1er Od. St Pierre.

TAUREAUX DE 2 ANS

1er M. Bourassa; 2e Alex. Baptist; 3e S. Rivard; 4e Ls. Lamy; 5e Al. Désaulniers.

TAUREAUX D'UN AN

1er Max. Leclaire; 2e R. Guillemette; 3e V. Gélinas; 4e S. Gélinas; 5e R. Grenier.

VEAUX DE L'ANNÉE

1er Rl. Ths. Martel; 2e S. Gélinas; 3e Ol. Blais; 4e Raph. Dubé; 5e R. Lemay.

VACHES A LAIT

1er Ls. Lamy; 2e N. Bourassa; 3e D. Bellemare; 4e Dr. E. Bellemare; 5e Ol. Blais; 6e N. Lajoie; 7e Tr. Robert; 8e Max. Grenier; 9e M. Bourassa; 10e Isaac Guillemette.

GÉNISSES DE 2 ANS

1er Alex. Baptist; 2e Rl. H. Trahan; 3e Th. Bouchard; 4e Od. St. Pierre; 5e Ad. Ricard.

GÉNISSES D'UN AN

1er Alex. Baptist; 2e P. Pellerin; 3e Ths. Meunier; 4e Sèvre Gélinas; 5e R. Dubé.

GÉNISSES DE L'ANNÉE

1er Jos. Boucher, fils de Frs.; 2e Od. St. Pierre; 3e R. Dubé; 4e Jos. Giguère.

BÉLIERS DE DEUX ANS ET PLUS

1er Adr. Bellemare; 2e Ph. Garceau; 3e Herc. Milot.

BÉLIERS D'UN AN

1er Ls. Lamy; 2e Ph. Garceau; 3e L. Gélinas; 4e M. Bourassa.

BÉLIERS DE L'ANNÉE

1er Ph. Garceau; 2e David Bellemare; 3e Ls. Lamy; 4e Arth. Gélinas; 5e R. Grenier; 6e V. Gélinas.

PAIRE DE BREBIS DE L'ANNÉE (Races pures)

1er Max. Diamond; 2e S. Gélinas; 3e Bl. Gélinas.

PAIRE DE BREBIS D'UN AN ET PLUS (Races diverses)

1er Adr. Bellemare; 2e Dav. Bellemare; 3e Noël Gélinas.

PAIRE DE BREBIS DE L'ANNÉE (Races diverses)

1er Adr. Bellemare; 2e Herc. Milot; 3e Max. Diamond.

VERRAT DE L'ANNÉE

1er Ol. Lésieur; 2e Ph. Garceau; 3e M. Bourassa.

TRUIE DE L'ANNÉE

1er Ol. Lésieur; 2e H. Lamothe; 3e R. Grenier; 4e Adr. Cheney.

PATATES

1er Ph. Bourassa; 2e Alex. Robert; 3e Th. Gélinas.

POIS

1er Ov. Gélinas; 2e Ls. Lamy; 3e Ph. Bourassa.

BLÉ

1er Ph. Bourassa; 2e Ph. Garceau; 3e On. Boulanger.

SARRASIN

1er Ths. Grenier; 2e Elie Héroux; 3e Ph. Villemure.

AVOINE

1er Raph. Matheau; 2e Elie Dupont; 3e A. Boucher.

BLÉ D'INDE

1er Ol. Lésieur; 2e M. Gignac; 3e Frs. Lacombe.

ORGE

1er Ph. Bourassa; 2e Raph. Matheau; 3e Ph. Villemure.

FÈVES

1er Ph. Deschênes; 2e Adol. Héroux; 3e Ov. Gélinas.

25 LBS. SUCRE

1er Ad. Leblanc; 2e B. Isabel; 3e H. Bourassa.

25 LBS. DE BEURRE

1er Théod. Gélinas; 2e Ph. Villemure; 3e Ph. Gélinas; 4e Ad. Leblanc; 5e S. Rivard; 6e Rl. H. Trahan; 7e C. Marcoullier; 8e N. Lajoie; 9e C. C. Ricard; 10e E. Desaulniers.

FROMAGES 50 LBS

1er A. Milot; 2e E. Milot; 3e Jos. Ringuette.

TABAC

1er Alex. Robert; 2e Raph. Bourassa.

COUVRE-PIEDS AU TRICOTS FAIT A LA MAIN

1er Isaac Bellemare; 2e C. C. Ricard; 3e Alex. Robert.

FLANELLE PURE LAINE

1er Jos. Gélinas; 2e S. Bouchard.

FLANELLE CARREAUTÉE

1er Frs. Grenier; 2e M. Leclaire.

ÉTOFFE FOULÉE

1er M. Gignac; 2e N. Lajoie.

OIGNONS

1er Ol. Tessier; 2e L. Marcoullier; 3e M. Gignac.

CHOUX

1er Od. St Pierre; 3e Jos. Boucher.

NAVETS

1er Ph. Garceau; 2e Pr. Lamothe.

BETTERAVES

1er Théod. Gélinas; 2e Jos. Samson.

CAROTTES

1er C. Marcoullier; 2e Ph. Deschênes.

2 POULES ET LE COQ DE L'ANNÉE

1er Alex. Gélinas; 2e Ph. Garceau; 3e Frs. Grenier.

2 DINDES ET LE COQ D'INDE DE L'ANNÉE

1er Ph. Deschênes; 2e Ex. Rivard; 3e Oct. Gélinas.

OUVRAGES EN FER OU EN ACIER

1er H. Lamothe.

VOITURES

1er Ths. Ferron; 2e On. Deschênes.

OUVRAGES EN CUIR

1er Nérée Bellemare; 2e Félix Lacombe.

POMMES

1er Maj. Gendron; 2e Frs. Lacombe; 3e Ls. Daplessis.

AGRICULTURE

Le soin des chevaux.

La vie des chevaux, en général, devrait être trente ans et ils devraient rendre des services à leur maître jus qu'à cet âge. Comment se fait-il qu'il en soit autrement dans la plupart des cas?

La raison est bien simple; c'est que les cultivateurs ne prennent pas de leurs chevaux un soin convenable. Un homme compétent estime que les mauvais chemins, en Amérique, sont cause de cent millions de piastres de perte sur la vie des chevaux et sur la durée des voitures. Les chevaux et les voitures ne sont pas détruits par les mauvais état des chemins seulement; les intempéries auxquelles ils sont exposés leur font peut-être plus de mal encore. Que d'argent les cultivateurs perdent-ils pas de cet manière?

Un grand prédicateur disait un jour que les vicissitudes de la vie tuent plus de monde que le travail. On peut dire la même chose de des animaux. L'air empoisonné des écuries, les piqûres des mouches qui empêchent les chevaux de se reposer après le travail ardu de la journée, les blessures produites par les harnais mal entretenus, la sensibilité des pieds due à des mauvais fers, etc., tout cela fait plus de mal aux chevaux que le travail qu'on leur fait faire.

Cependant que des personnes ne songent pas à éloigner de leurs chevaux les mouches sanguinaires qui les torturent. Il faut que l'écurie soit toujours dans le plus parfait état de propreté; que les ouvertures soient fermées avec des toiles métalliques qui empêchent les mouches de rentrer.

Quand un cheval a beaucoup travaillé tout le jour, il ne faut pas l'envoyer travailler encore toute la nuit dans un pare dépeillé où il ne trouve un peu de nourriture qu'avec peine; il est plus économique alors, de lui donner du foin et du grain.

Tous les soirs il faut étriller le cheval et même le laver pour enlever toute la poussière qui est entrée dans le poil, si cela est nécessaire; il ne faut pas dire qu'on a pas le temps de faire cela; il faut en prendre le temps.

En mettant un peu d'huile de pétrole sur la brosse, on enduit le poil du cheval d'une substance qui le protège contre les mouches. Les mouches, du reste fréquente peu les écuries bien tenues.

Le jour pendant que le cheval travaille, il faut aussi en prendre le plus grand soin. S'il fait très chaud, il faut le faire boire toutes les heures, en lui donnant de l'eau dégoûtée, dans laquelle on jette un peu de farine d'avoine. Les harnais doivent être entretenus avec soin, afin qu'ils soient toujours mous et ne blessent pas l'animal; le collier doit être bien conforme à la grosseur du cou du cheval.

Le cheval du cultivateur a besoin d'autant de soins que le cultivateur lui-même.

Soins à prendre pour la conservation des pommes de terre

Bientôt commencera la récolte des pommes de terre, et nous croyons nécessaire d'indiquer un mode de conservation qui paraît être le meilleur et le

PURIFIEZ LE SANG - COMME REMÈDE INFALLIBLE - PRENDRE TOUJOURS LA VÉRITABLE - FORTIFIEZ LE SYSTÈME

ESSAYEZ LA LAISSE-PAREILLE DE BRISTOL 60 ANS DE SUCCÈS

POUR LES SCROFULES, POUR LES VILCÈRES, POUR LA DÉBILITÉ NERVEUSE, POUR LA DYSPÉPSIE, MALADIES DU FOIE, MALADIES DES REINS, POUR ENRICHIR LE SANG, COMME TONIQUE, POUR LA RAUMATISME.

plus convenable, surtout des pommes de terre destinées à la nourriture de l'homme.

On a dû remarquer que les pommes de terre ont parfois un goût plus ou moins âcre, et souvent on l'attribue à une mauvaise culture ou à l'espèce à laquelle elles appartiennent. Ce mauvais goût tient surtout au mode vicieux de conservation des pommes de terre, après leur récolte.

En effet, ils sont assez nombreux les cultivateurs qui ne prennent pas même le soin de faire sécher à l'air ou au soleil les pommes de terre qui viennent d'être arrachées, rentrées humides; elles sont alors plus exposées à fermenter, à se gâter et surtout à germer prématurément.

Cette germination prématurée annonce que la féculé de la pomme de terre a subi, pour pouvoir nourrir les germes, un travail particulier d'élabo ration, qui transforme cette féculé en glucose destinée à la nourriture de la plante. Dans cet état, le tubercule sera loin d'avoir conservé toutes ses propriétés nutritives.

Un autre inconvénient, c'est le lieu où sont déposées les pommes de terre. Si le jour les atteint, elles verdissent, et prennent un goût âcre par le développement de la matière verte qui peut devenir un poison très dangereux. Il faut donc avoir soin de conserver complètement à l'abri du jour les pommes de terre destinées à l'alimentation.

Les pommes de terre récoltées parfaitement mûres germent beaucoup moins vite que celles récoltées à un degré moins avancé de maturation. Pour retarder la germination des pommes de terre, il faut les remuer souvent afin de changer la direction de la sève qui naturellement se porte vers les germes.

Prévenir la germination du blé lorsqu'il est coupé.

A mesure que le blé est coupé, on prend, en plusieurs brassées, une quantité de tiges équivalentes à cinq ou six gerbes du poids de 24 à 30 livres environ, on les met debout et on forme un faisceau qu'on lie au-dessous de l'épi avec quelques brins de paille. On ouvre ensuite ce faisceau par le bas pour faciliter la circulation de l'air à l'intérieur; enfin on couvre d'un chapeau formé d'une forte brassée de tiges appliquées, l'épi en bas, autour du faisceau de blé, et assujetties à l'aide d'un fort lien de paille.

Par cette précaution, la pluie glisse le long des tiges sans pénétrer dans le faisceau, et même si la pluie se prolonge pendant une semaine ou deux, l'intérieur du faisceau restant intact, on pourra profiter du premier jour de beau temps pour mettre en gerbes, sans autre altération peut-être de la paille qu'à la circonférence du faisceau de blé.

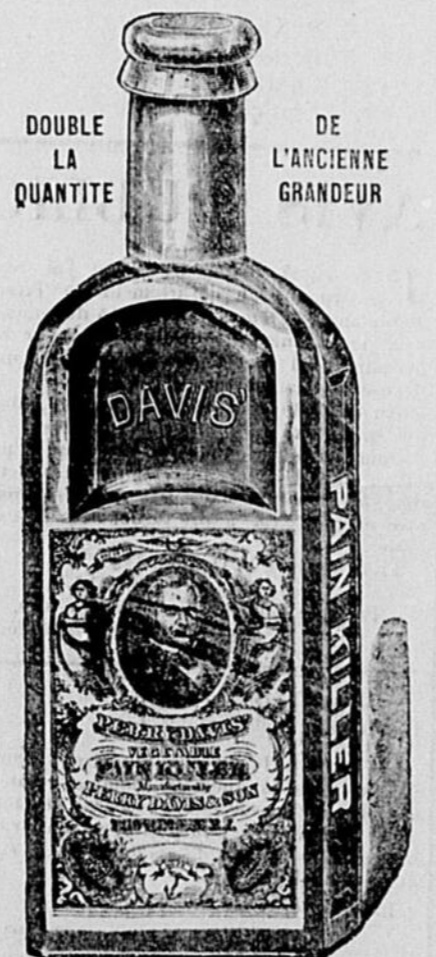
Par ce procédé, le blé s'échappe moins facilement de l'épi qui est en outre moins exposé aux atteintes de la gelée, ainsi qu'à l'avidité des oiseaux et des insectes. Le blé profite encore après avoir été coupé, et dans une proportion plus grande que celui resté en javelles.

TOUT NOUVEAU!

L'AVEZ-VOUS VU? LE

PAIN-KILLER

GRANDE BOUTEILLE



L'ancien Prix Populaire 25c.

"German Syrup"

J. C. Davis, recteur de l'église épiscopale St-Jacques, Enfants, Ala., écrit: "Mon fils a été affligé d'un catarrhe dangereux pendant plusieurs mois, et après avoir essayé beaucoup de prescriptions des médecins sans en éprouver de soulagement, il a été parfaitement guéri en prenant deux bouteilles de Syrup Allemand de J. C. Davis. Je le garantis sans hésitation. Le plus grand épreuve qu'on puisse faire est de laisser un remède est d'essayer de guérir un catarrhe aussi avancé que dans le cas précédent. C'est pour cette période de la maladie que le Syrup Allemand a été imaginé. Ceux qui souffrent d'un catarrhe avancé feraient bien de se le procurer."

Un Recteur Episcopal

M. J. F. Arnold, de Montevideo, Minn., écrit: "Je me suis servi du Syrup Allemand pour la pleurésie. Je n'ai jamais trouvé son égal, encore moins son supérieur."

G. G. GREEN, Seul Fabricant, Woodbury, New-Jersey, U. S. A., et Toronto, Canada.

Argent à Preter SUR HYPOTHEQUE

A 30j, 60j, 90j, et 1 an. Placements bien garantis reçus à 30j. S'adresser O. EMILE DORAIS, ou G. RENÉ BARTHE, 14 Rue du Platón, 5 10 92-3m. Trois-Rivières

DESINFECTANTS! DESINFECTANTS!

DEMANDEZ LE KING OF GERM KILLERS

Détruit les microbes, mauvaises senteurs, etc, etc, sans laisser aucun odeur.

PAS DANGEREUSE, PAS POISON

Adopté par les principales villes des Etats Unis et du Canada. Prix à la portée de tous.

Écrivez pour catalogues, certificats, etc, etc.

Odorless Desinfectant Co
LOUIS LARIVE, Jr
Agent général pour le Canada,
1598, NOTRE-DAME MONTREAL
10-8-92-1a

AVIS

Je, soussigné, donne avis à toute personne, désirant faire des recherches, travailler ou exploiter, ou il y a des mines en exploitation, dans la division minière du district de Trois-Rivières; ainsi que pour toutes autres informations l'on pourra s'adresser à moi de même que pour émettre des licences pour exploitation.

G. LASSALLE, Percepteur du Revenu Provincial 25-6-92-juo

CANADA, Province de Québec, District des Trois-Rivières, COUR SUPERIEURE, No 71.

DAME VIRGINE DUPONT, de la cité des Trois-Rivières, épouse de Henri Robert, père, commerçant, de la dite cité, dûment autorisée à ester en justice et à poursuivre la présente action, Demanderesse, ET

Le dit HENRI ROBERT, père, commerçant, de la dite cité des Trois-Rivières, Défendeur. La Demanderesse, a ce jour institué une action en séparation de biens, contre le Défendeur. Trois-Rivières, 17 Septembre 1892. R. S. COOKE, Procureur de la Demanderesse. 21-9-92-1m

THE RIPANS TABLES regulate the stomach, liver and bowels, purify the blood, are pleasant to take, safe and always effectual. A reliable remedy for Biliousness, Blisters on the Face, Bright's Disease, Catarrh, Colic, Constipation, Chronic Diarrhoea, Chronic Liver Trouble, Diabetes, Disordered Stomach, Dizziness, Dysentery, Dyspepsia, Eczema, Flatulence, Female Complaints, Foul Breath, Headache, Heartburn, Hives, Jaundice, Kidney Complaints, Liver petite, Mental Depress, Rash, Painful Digestion, Blood to the Head, Salt Rheum, Scald Headache, Skin Disease, Tired Feeling, Torpid Bowels and every other that results from impure blood or a failure of their functions by the stomach, liver and intestines. Persons given to over-eating are benefited by taking one tabule after each meal. A continued use of the Ripans Tabules is the surest cure for obstinate constipation. They contain nothing that can be injurious to the most delicate. 1 gross \$2, 1/2 gross \$1.25, 1/4 gross 75c., 1-24 gross 15 cents. Sent by mail postage paid. Address THE RIPANS CHEMICAL COMPANY, New York.

LA SAVONNERIE CONTINENTALE PARIS, FRANCE.

Savons fins, Londres, Eau de Toilette, etc.

Desmarteau & Larivé
Representants pour le Canada
1598, NOTRE-DAME
10 8 92-1a Montréal.

Propriété à vendre

UNE magnifique propriété à vendre dans le village de Ste Gertrude, d'une superficie d'environ un arpent, avec maison et magasin, et magnifique verger, hangar et écurie etc. Conditions faciles. S'adresser à OCTAVE PETIT, Ste Angèle de Laval. 12-7-92-2m

Maison à louer

Le joli cottage, No 72 rue des Forges, en cette cité, ci-devant occupé par M. Henri Weber, pourvu de bains, water-closets, etc. Cette résidence est isolée et très confortable, à quelques pas seulement du marché, des églises, et au centre de la ville. Conditions libérales: possession immédiate. S'adresser à Robert Kierman, ou L. U. A. Genest. Trois-Rivières, 13 Sept., 1892. 14-9-92-1m.

A LOUER

Les maisons des héritiers Dicocton, situées coin des rues du Fleuve et St Antoine, comprenant: 1o Le logement occupé par Madame Girard, voisin de l'Hotel Dufresne. 2o Célui occupé par M. Pellerin. 3o Célui de M. Beauharnois. Ces logements sont munis de tuyaux d'égoûts et autres améliorations. S'adresser à ALFRED DESILETS, 45 Rue des Champs. 16 Février 1892.-jmo

A LOUER

Le magasin ci-devant occupé par M. Rousseau & Durand, épiciers, Coin des rues Hart & des Forges, la propriété de MM. Panmeton & Godin. Ce magasin spacieux situé au centre même des affaires offre tous les avantages désirables pour une maison de commerce. S'adresser à HENRI GODIN No 10 Rue des Forges.

Maison à Vendre

Une belle maison parfaitement finie sous tous les rapports, avec les commodités modernes et dépendances, située sur la rue Champlain, Nos. 60 et 62, (en face de la gare du Canadien), voisine de l'Hotel du Canada tenue par M. L. Dufresne. Conditions faciles. S'adresser à ARTHUR OLIVIER, Avocat Trois-Rivières, 10 décembre 90.-lno

Cottage à vendre OU A LOUER

M. P. B. Vanasse offre en vente ou à louer le magnifique cottage qu'il a occupé jusqu'à ces derniers temps, au pied du coteau. Chacun connaît cette jolie résidence entourée d'arbres, au milieu d'un vaste terrain, ayant de bonnes dépendances, etc. Les acheteurs obtiendront des conditions faciles. S'adresser à M. Vanasse, bureau de la douane, Trois-Rivières.

Impressions de luxe exécutées avec soin à ce bureau.

Mme P. M. Conner

P. M. CONNER

Madame P. M. CONNER, annonce à ses nombreuses pratiques et au public en général, que son stock est complètement nouveau et consiste en:

MONTRES, BIJOUX EN OR ET ARGENT ET ARGENTERIES, CANNES A POMMEUX D'OR, ARTICLES DE FANTAISIE, ETC.

Convenables pour cadeaux de Noces et d'anniversaires de Naissance

Stock nouveau reçu toutes les semaines

Montres, Horloges et Bijoux réparés par des ouvriers compétents et d'expérience